

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 74-1589/SG/IAM portant interdiction de séjour

n° 74-1589/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-  
MANS

Date de publication

14 octobre 1974

Numéro JO

n° 21 du 12/11/1974

Date du numéro

12 novembre 1974

### TEXTE INTÉGRAL

Le séjour dans le District de Djibouti et dans les cercles de Tadjourah et d'Obock est interdit à Othman Mohamed Abdoul alias Othman Maguid, né vers 1938 à Djibouti, condamné le 10 août 1970 par le Tribunal Supérieur d'Appel de Djibouti, à cinq ans d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction de séjour pour vol, écroué le 28 mars 1970, libéré le 7 octobre 1974 en vertu d'une remise de peine (grâces générales).